

Lettre commune au Président de la Commission européenne

Paris, le 21 avril 2015 – Les dirigeants des principales banques nationales de développement et institutions financières européennes (BNDI)¹ ainsi que le Président de la Banque européenne d'investissement (BEI) ont écrit une lettre commune au Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, au sujet du Plan européen d'investissement (PEI) qu'il a initié.

Ce courrier souligne le rôle crucial des BNDI dans la réussite de ce plan. Elles s'engagent à :

- faciliter le crédit aux petites entreprises et entreprises de taille intermédiaire ;
- accroître leur participation dans les fonds européens tels que « Marguerite » ou le Fonds européen pour l'efficacité énergétique ;
- mettre en place ou renforcer des plateformes existantes sur des bases régionales, nationales ou thématiques ;
- investir dans des fonds de capital-risque afin de favoriser la création d'entreprises et d'emplois ;
- développer les projets de financements et les « Partenariats Public Privé » dans le domaine des infrastructures, y compris les infrastructures sociales.

Les BNDI et leurs filiales se sont d'ores et déjà engagées à rendre disponibles plus de 25 Md€. Le groupe Caisse des Dépôts réaffirme son engagement de plus de 8 Md€ dans ce cadre sous la forme de prêts, de fonds propres et de garantie.

Mais il est important que les modalités de mise en œuvre du PEI, actuellement en discussion devant le Parlement européen, soient précisées afin de permettre la réalisation de ces engagements communs. Pour atteindre les objectifs de la Commission européenne, les éléments suivants sont particulièrement importants :

- La réglementation des aides d'Etat doit tenir compte des particularités de chaque BNDI et des marchés nationaux. En particulier, la garantie apportée dans le cadre du PEI, si elle répond à des défauts de marchés et est conforme aux règles de la concurrence, doit être considérée comme conforme aux réglementations relatives aux aides d'Etat ;
- La gouvernance du PEI doit être efficace et éviter les redondances ;
- Les BNDI doivent bénéficier de l'accès au Fonds européen pour les investissements stratégiques ;
- Le prix de la garantie accordée dans ce cadre doit être cohérent avec les objectifs du Plan.

Le groupe Caisse des Dépôts est confiant dans la volonté de ses partenaires et interlocuteurs européens de tout faire pour que les conditions nécessaires à une mise en œuvre simple et rapide du « Plan Juncker » soient remplies prochainement.

Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts a déclaré : « Le groupe Caisse des Dépôts est mobilisé pour assurer la réussite du Plan Juncker qui est une grande chance pour l'Europe. La France peut et doit bénéficier de ce Plan au moment même où l'économie de notre pays retrouve, peu à peu la voie de la croissance. La démarche inédite engagée par ce courrier, résultat d'une initiative commune des grandes institutions financières publiques européennes, montre qu'une dynamique nouvelle peut s'enclencher. ».

¹ Groupe Caisse des Dépôts pour la France (CDC), Kreditanstalt für Wiederaufbau pour l'Allemagne (KfW), Cassa Depositi e Prestiti pour l'Italie (CDP), Instituto de Credito Oficial pour l'Espagne (ICO), Bank Gospodstwa Krajowego pour la Pologne (BGK)



A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

<http://www.caissedesdepots.fr>

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : +33 1 58 50 40 00

56 rue de Lille 75007 Paris

 @CaissedesDepots
